

Manipulation du nom de famille

Par mikulaska

Bonjour,
separe de ma compagne et mere de mes enfants mineur qui portent mon nom.La mere utilise le nom de famille de mes filles qui est aussi le mien en changeant quelques lettres pour ouvrir des contrats edf mais aussi orange ainsi que des lettres d huissiers.est ce legale alors qu elles sont mineures et qu est ce que je risque en tant que pere sachant que je n ai pas la charge mais que je paye une pension alimentaire tous les mois en vous remerciant.